

Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre

Séance ordinaire du conseil territorial du 13 décembre 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°2016_12_13_366

Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement 2017 avant le vote des budgets primitifs principal et annexes

L'an deux mille seize, le 13 décembre à 20h00, les membres du conseil de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-sur-Seine, en séance plénière ouverte par son président, Monsieur Michel Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 7 décembre 2016.

	NOM	Présents	Absents	A donné pouvoir à
ABLON-SUR-SEINE	M. Éric GRILLON	X		
ARCUEIL	M. Daniel BREUILLER	X		
	Mme Anne-Marie GILGER-TRIGON		X	Christine Janodet
ATHIS-MONS	Mme Christine RODIER		X	Pascal Petetin
	M. Pascal PETETIN	X		
	M. Patrice SAC	X		
CACHAN	M. Jean-Yves LE BOUILLONNEC		X	
	Mme Hélène DE COMARMOND		X	Edith Pescheux
	M. Jacques FOULON	X		
	Mme Edith PESCHEUX	X		
CHEVILLY-LARUE	Mme Stéphanie DAUMIN	X		
	M. Christian HERVY	X		
CHOISY LE ROI	M. Guillaume DIDIER		X	Patrice Diguët
	M. Patrice DIGUËT	X		
	Mme Isabelle RIFFAUD	X		
	M. Ali ID ELOUALI		X	Daniel Breuiller
	Mme Catherine DESPRES		X	Alexandre Boyer
	M. Tonino PANETTA	X		
FRESNES	M. Jean-Jacques BRIDEY		X	
	Mme Laurinda MOREIRA DA SILVA	X		
	M. Denis HELBLING		X	
	M. Richard DOMPS	X		
GENTILLY	Mme Patricia TORDJMAN		X	Patrick Daudet
	M. Patrick DAUDET	X		
IVRY-SUR-SEINE	M. Philippe BOUYSSOU	X		
	Mme Marie PIERON		X	Cécile Veyrunes-Legrain
	M. Romain MARCHAND		X	Françoise Baud
	Mme Bozena WOJCIECHOWSKI		X	Philippe Bouyssou
	M. Mourad TAGZOUT		X	
	M. Pierre CHIESA	X		
	Mme Evelyne LESENS	X		
	Mme Annie-Paule APPOLAIRE	X		
JUVISY-SUR-ORGE	M. Robin REDA	X		
	M. Michel PERRIMOND	X		
LE KREMLIN-BICETRE	M. Jean-Marc NICOLLE	X		
	M. Jean-Luc LAURENT	X Point 25	X	Jean-Marc Nicolle (Point 1 à 24)
	Mme Sarah BENBELKACEM	X		
	Mme Lina BOYAU	X		
L'HAY-LES-ROSES	M. Vincent JEANBRUN	X		
	M. Clément DECROUY		x	Vincent Jeanbrun
	Mme Françoise SOURD	X		
	Mme Laure HUBERT	X		
MORANGIS	M. Pascal NOURY	X		
ORLY	Mme Christine JANODET	X		
	M. Thierry ATLAN	X		
	Mme Natalie BESNIET		X	Christian Hervy

PARAY-VIEILLE-POSTE	M. Alain VEDERE		X	Raymond Charesson
RUNGIS	M. Raymond CHARRESON	X		
SAVIGNY-SUR-ORGE	M. Éric MEHLHORN	X		
	M. Daniel GUETTO	X		
	Mme Nadège ACHTERGAELE		X	Eric Mehlhorn
	M. Sébastien BENETEAU	X		
	Mme Anne-Marie GERARD	X		
THIAIS	M. Richard DELL'AGNOLA	X		
	M. Daniel BEUCHER	X		
	M. Pierre SEGURA	X		
	Mme Virginie MARCHEIX	X		
VALENTON	Mme Françoise BAUD	X		
VILLEJUIF	M. Franck LE BOHELLEC	X		
	Mme Annie GRIVOT		X	Elie Yebouet
	M. Philippe VIDAL	X		
	M. Elie YEBOUET	X		
	Mme Catherine CASEL		X	
	M. Franck PERILLAT-BOTTONET		X	
	M. Dominique GIRARD	X		
VILLENEUVE-LE-ROI	Mme Sakina HAMID		X	Jacques Perreux Béatrice Collet
	M. Pascal GAGNEPAIN	X		
	Mme Béatrice COLLET	X		
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	Mme Sylvie ALTMAN		X	Nathalie Dinner
	Mme Nathalie DINNER	X		
	M. Alexandre BOYER	X		
	Mme Stéphanie ALEXANDRE		X	Thierry Atlan
	M. Philippe GAUDIN	X		
VIRY-CHATILLON	M. Jean-Marie VILAIN		X	Laurent Sauerbach
	M. Laurent SAUERBACH	X		
	Mme Arielle MERRINA	X		
	M. Jérôme BERENGER		X	Arielle Merrina
VITRY-SUR-SEINE	M. Jean-Claude KENNEDY	X		
	M. Michel LEPRETRE	X		
	Mme Cécile VEYRUNES-LEGRAIN	X		
	M. Jean-Marc BOURJAC	X		
	Mme Sylvie MONTOIR	X		
	M. Hocine TMIMI	X Point 10		
	Mme Sarah TAILLEBOIS	X		
	M. Pierre BELL-LLOCH		X	
	Mme Fabienne LEFEBVRE		X	
	M. Rémi CHICOT	X		
	Mme Isabelle LORAND		X	Jacques Foulon
	M. Jacques PERREUX	X		
M. Alain AFFLATET	X			

Secrétaire de Séance : Monsieur Robin REDA

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil du territoire				91
Délibérations 2016_12_13	Présents	Absents	Pouvoirs	Votants
N°321 à 359	59	32	23	82
N°360 à 373	60	31	23	83
N°374 à 398	61	30	22	83

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial T12 dont le siège est à Vitry sur Seine ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial T12 dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

Vu l'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales

Vu les instructions budgétaires et comptables M 14

Vu le budget territorial principal et annexes

Vu l'avis du bureau territorial réuni le 22 novembre 2016 ;

Vu l'avis de la commission du patrimoine et des fonctions supports, réuni le 5 décembre 2016 ;

Considérant que les budgets primitifs 2017 principal et annexes seront votés le 28 mars 2017,

Après en avoir délibéré, le conseil territorial, à l'unanimité :

Autorise le président, pour les mouvements réels, à engager, liquider et mandater, dans la limite du quart des crédits inscrits en 2016, les dépenses de la section d'investissement jusqu'au vote du budget primitif principal 2017 et ce suivant l'état suivant. Comme évoqué ci-dessus, les crédits ouverts en dépenses et recettes au chapitre 041 constituent des mouvements d'ordre de régularisation d'avances forfaitaires auxquels le Président est autorisé à procéder.

Budget Principal EPT Grand-Orly Seine bièvre				
Chapitre	Libellé	Crédits votés en 2016	Limite des 25 %	Montant autorisé par le Conseil territorial
Dépenses				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 941 022,96	735 255,74	730 000,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	6 925 612,36	1 731 403,09	1 730 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	39 347 263,35	9 836 815,84	9 830 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	41 596 556,50	10 399 139,13	10 390 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	93 275,00	23 318,75	20 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	13 661 025,54	3 415 256,39	3 410 000,00
Recettes				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	13 661 025,54	3 415 256,39	3 410 000,00

Budget annexe assainissement (Territoire Ex-CALPE)				
<i>Chapitre</i>	<i>Libellé</i>	<i>Crédits votés en 2016</i>	<i>Limite des 25 %</i>	<i>Montant autorisé par le Conseil territorial</i>
Dépenses				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	852 557,99	213 139,50	210 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	6 772 240,92	1 693 060,23	1 690 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 269 000,00	317 250,00	310 000,00
Recettes				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 269 000,00	317 250,00	310 000,00
Budget annexe activité économique				
<i>Chapitre</i>	<i>Libellé</i>	<i>Crédits votés en 2016</i>	<i>Limite des 25 %</i>	<i>Montant autorisé par le Conseil territorial</i>
Dépenses				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 000,00	750,00	750,00
Budget annexe assainissement (Territoire EX-CAVB & Viry-Châtillon)				
<i>Chapitre</i>	<i>Libellé</i>	<i>Crédits votés en 2016</i>	<i>Limite des 25 %</i>	<i>Montant autorisé par le Conseil territorial</i>
Dépenses				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	247 748,88	61 937,22	60 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 955 822,87	988 955,72	980 000,00
Budget annexe hôtel pépinière d'entreprises				
<i>Chapitre</i>	<i>Libellé</i>	<i>Crédits votés en 2016</i>	<i>Limite des 25 %</i>	<i>Montant autorisé par le Conseil territorial</i>
Dépenses				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 000,00	750,00	750,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	15 500,00	3 875,00	3 000,00

Budget annexe aménagement ZAE (Territoire Ex-CALE)				
Chapitre	Libellé	Crédits votés en 2016	Limite des 25 %	Montant autorisé par le Conseil territorial
Dépenses				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	50 000,00	12 500,00	10 000,00
Budget autonome assainissement (Territoire d'Athis-Mons)				
Chapitre	Libellé	Crédits votés en 2016	Limite des 25 %	Montant autorisé par le Conseil territorial
Dépenses				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	281 969,79	70 492,45	70 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 500,00	1 375,00	1 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	5 824 399,31	1 456 099,83	1 450 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	100 000,00	25 000,00	20 000,00
Recettes				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	100 000,00	25 000,00	20 000,00

Précise que les crédits effectivement mis en œuvre seront obligatoirement inscrits aux budgets primitifs 2017 aux chapitres et articles concernés

Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes

Fait à Vitry-sur-Seine, le 14 décembre 2016,
 Extrait certifié conforme,
 Le Président, Michel Leprêtre

Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.

Décision certifiée exécutoire

Transmise en sous-préfecture le :

Publiée dans le recueil des actes administratifs de l'Établissement Public Territorial 12 Grand-Orly Seine Bièvre